

## Clémentine Gallet : « Le secteur doit recruter 25 000 personnes cette année »

Les difficultés de recrutement restent le principal obstacle au « redécollage » de l'industrie aérospatiale française, explique la présidente du comité Aéro-PME du Gifas dans un entretien aux Echos. L'industrie aérospatiale française devrait avoir reconstitué ses effectifs d'avant la crise « fin 2023, quand nous aurons repassé le cap des 200 000 emplois », indique-t-elle. « Après les 18 000 embauches de 2022 – le double de 2021 –, nous prévoyons encore 25 000 recrutements cette année. Et nous irons probablement au-delà sur les prochaines années, compte tenu des hausses de cadence de production annoncées. Cependant, trouver les personnes nécessaires reste un challenge, notamment pour les PME. » « Le problème n'est pas spécifiquement français », précise Clémentine Gallet. « Ce n'est pas non plus un problème de formation. Nous avons ce qu'il faut en France, mais les formations elles-mêmes ne font pas le plein. Quant au niveau des salaires, il est plutôt plus élevé dans l'aéronautique que dans d'autres secteurs. Il s'agit plutôt d'un problème d'attractivité. Nous devons faire plus d'efforts pour faire connaître aux jeunes, et notamment aux jeunes filles, qui ne représentent que 27 % des effectifs, les opportunités de nos secteurs. » « Au sein du Gifas, nous avons déjà lancé plusieurs initiatives, comme le site L'Aéro recrute », souligne-t-elle, évoquant également le salon du Bourget, qui « sera l'occasion de grandes opérations de recrutement. » « Les profils recherchés sont très divers, poursuit Clémentine Gallet. Nous n'avons pas seulement besoin d'ingénieurs, mais aussi de techniciens et d'opérateurs machine, de chaudronniers, d'ajusteurs, de fraiseurs... » « Les formations en alternance marchent aussi très bien », ajoute-t-elle, ainsi que « les reconversions professionnelles ». (Les Echos, p.23)

## La filière aéronautique fait feu de tout bois pour convaincre les jeunes de la rejoindre

« L'aéronautique au défi d'attirer les jeunes », titre Le Figaro, indiquant que la filière veut recruter 25 000 personnes, dont 18 000 en CDI, afin de répondre au fort rebond de la demande. La défense, en plus des mesures d'accompagnement mises en place par le Gifas et l'Etat, a protégé nombre d'ETI et de PME. « Nous n'avons déploré aucune faillite au sein de la chaîne de sous-traitants », relève Didier Kayat, président du GEA au sein du Gifas. « Nous avons la chance d'avoir une filière structurée et solidaire. Le Gifas a mis en place une task force dédiée aux PME afin d'éviter tout accident de parcours ». C'est dans le même esprit de solidarité que la filière s'organise face à la pénurie de main-d'œuvre. Les membres du Gifas prévoient de recruter 18 000 personnes en CDI – 50 % de cadres et d'ingénieurs, 25 % de techniciens supérieurs et 20 % d'ouvriers qualifiés –, cette année. A cela s'ajoutent 7 000 contrats d'alternance et d'apprentissage et 11 000 contrats intérimaires, qui débouchent le plus souvent sur un CDI. Le Gifas renforce en outre ses liens avec Pôle emploi dans le cadre d'une convention de trois ans. « 1 400 demandeurs d'emploi ont ainsi intégré la filière en 2022, contre 700 à 800 en 2021 », précise Philippe Dujarric, directeur des affaires sociales et de la formation au Gifas. (Le Figaro, p.24)

« L'aéronautique française court toujours après sa productivité d'avant-crise », titre Les Echos, expliquant que les entreprises de l'aviation, de la défense et du spatial de l'Hexagone n'ont pas encore retrouvé leur niveau optimal et que le retour à la normale n'est pas pour demain. Le manque de personnel, les pénuries de composants et de

matières premières, ainsi que la désorganisation de la chaîne de logistique continuent de ralentir la remontée en cadence de l'ensemble de la filière, en France comme ailleurs. Et, selon Guillaume Faury, **le retour à la normale n'arrivera pas avant « fin 2024 »**. Ces difficultés n'ont cependant pas empêché l'industrie aéronautique et spatiale française d'augmenter son chiffre d'affaires de 13,6 % en 2022, à 62,7 milliards d'euros, dont 40,9 milliards à l'export. De quoi conforter son **rang de premier contributeur à la balance commerciale française, avec un solde positif de 26 milliards d'euros, devant le luxe et l'agroalimentaire**. Et si le secteur n'a pas encore retrouvé son chiffre d'affaires de 2019, **le carnet de commandes a bondi de 33 % l'an dernier**, à 65,8 milliards d'euros, dépassant ainsi son niveau d'avant-crise. Autre motif de satisfaction pour la filière : les progrès réalisés sur la voie de la décarbonation du secteur, avec plusieurs engagements majeurs pris en 2022, dont la résolution de l'Organisation de l'aviation civile internationale d'atteindre la neutralité carbone en 2050. (Les Echos, p.23)

« Dassault Aviation à la recherche d'un millier de recrues en France », titre en encart Les Echos, indiquant que **le groupe va devoir recruter un millier de personnes en France, cette année, pour accompagner l'augmentation des cadences de production, après le bond de 56 % des prises de commandes de Rafale et de Falcon en 2022**. Un véritable défi en perspective pour l'avionneur. Un quart des postes proposés concerne des ingénieurs de bureau d'études. Mais plus de 400 emplois portent sur les postes de techniciens, notamment des ajusteurs et des usineurs. (Les Echos, p.23)